**Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite des êtres humains**

**Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate**

**Montréal, 30 juillet 2015** – Le CATHII veut profiter de la ***Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite des êtres humains*** pour faire connaitre les besoins des personnes victimes de traite au Québec et au Canada.

Les victimes de traite ont des besoins spécifiques. Il y a un besoin urgent de prévoir des ressources adéquates pour répondre à leurs besoins tant pour les cas de traite aux fins de travail forcé ou d’exploitation sexuelle. Les intervenants font face à des dilemmes difficiles en ce qui a trait à l’hébergement, l’immigration, l’accompagnement lors des enquêtes et des poursuites ainsi que le soutien à plus long terme.

L’action du gouvernement provincial est un élément central d’une réponse efficace face à la traite. Nous attendons toujours un plan de protection des personnes affectées par ce crime parce que des aspects fondamentaux pour le soutien et la protection aux victimes, tels que la prestation des services sociaux et de santé, les mesures d’aide et d’indemnisation pour les victimes d’actes criminels et le contrôle des normes du travail, sont tous de compétence provinciale.

Il faut aussi miser sur une approche centrée sur les droits des personnes victimes qui soit cohérente et qui permette à toutes les victimes de recevoir l’aide nécessaire sans se voir imposer l’obligation de prendre part aux démarches d’enquêtes ou judiciaires.

Rappelons que les membres de l’Assemblée nationale ont adopté le 6 décembre 2013 une motion l’engageant à mettre en place un plan d’action de lutte contre l’exploitation sexuelle et la traite des personnes. Selon Statistique Canada (2013) plus de 20% des cas de traite recensés par les policiers ont lieu au Québec.

En 2013, les Nations unies ont adopté une résolution proclamant le 30 juillet la Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite des êtres humains. C’est une occasion pour les organisations impliquées dans la lutte contre la traite des personnes d’organiser des activités de sensibilisation, d’assister et de protéger les victimes, et de promouvoir la coordination des efforts. L’objectif de cette journée est de mieux faire connaitre le sort des victimes de la traite des personnes et de promouvoir la protection de leurs droits.

**Le CATHII**

Le Comité d’action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII) travaille depuis 2004 à contrer la traite des personnes, que ce soit pour exploitation sexuelle ou travail forcé. Le CATHII a fondé en 2013 la Coalition québécoise contre la traite des personnes regroupant plusieurs organismes intervenant auprès des victimes de la traite de personnes.

-30-

Renseignements : Internet : [www.cathii.org](http://www.cathii.org)

Louise Dionne, coordonnatrice (CATHII) - (438) 380-6856 - ldionne@cathii.org